

REUNION 09 MAI 2022

Le neuf mai deux Mille vingt-deux à 20 heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Raymond CARVILLE, Maire**.

ETAIENT PRESENTS : M. CARVILLE, Mme LE CORRE, M. BOURGUIGNON, Mme LEBAS, Mme GALVAN, M. FERRARI, M. MOTIER, M. MORAND, M. LEBAS, Mme RAULT, Mme OZENNE,

ABSENTS EXCUSES : Mme GIRON (1 pouvoir), M. MODESTE (1 pouvoir), M. BAR,

ABSENT : Mme LEVEILLE

Secrétaire de séance : Astride LE CORRE

Approbation du compte rendu

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des présents, adoptent le compte rendu de la séance du lundi 11 Avril 2022.

Augmentation du temps de travail

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire précise qu'en raison d'un surcroît de travail il convient d'augmenter le poste actuel d'adjoint technique de 30.30/35^e à 35/35^e.

Monsieur le Maire précise que cette demande doit avoir l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion du Calvados, avec une prochaine réunion prévue le 30 Juin 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter le temps de travail du poste d'Adjoint Technique et de le passer de 30.30 à 35/35^e à compter du 1^{er} juillet 2022 et après avis du Comité Technique.

Compte rendu conseil municipal jeunes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le CMJ s'est réuni le 6 mai 2022 à 18H30.

Le CMJ s'est rendu sur l'aire de jeux afin de vérifier l'avancée des travaux.

La question de clôturer l'aire de jeux a été posée. Le CMJ y a répondu favorablement et a débattu sur les matériaux à utiliser : soit une clôture en bois ajourée soit une petite haie afin de s'inscrire dans le paysage. La décision sera prise lorsque tous les jeux auront été installés.

A la demande des jeunes l'inauguration de l'aire de jeux aura lieu un vendredi soir à 18H30.

Le CMJ est ensuite revenu sur la place du tripot et a décidé à l'unanimité d'installer la cabine téléphonique cédée par France Télécom devant la mairie au pied du lampadaire sur la pelouse. Cette cabine sera décorée et transformée en boîte à livres. Une boîte à idée y sera fixée. Chacun pourra y déposer ses requêtes.

Ce projet est en commun avec la Bibliothèque municipale.

Le CMJ souhaite organiser une course de caisse à savon. Ses membres sont invités à se rendre à Condé sur Noireau le 21 mai afin d'assister à la course de caisses à savon annuelle et de poser toutes les questions nécessaires aux organisateurs. Le comité des fêtes de Clécy s'est proposé pour accompagner les jeunes sur ce projet.

Le CMJ est soucieux de mettre en place des échanges intergénérationnels. Plusieurs projets ont été proposés : faire un spectacle de danse à la maison de retraite, faire des après-midi jeux et discussions avec les anciens.

Les jeunes ont été invités à se rapprocher du club des anciens et il leur a été rappelé qu'ils seraient invités au repas des anciens pour participer au service du dessert et éventuellement aider à la décoration des tables.

Le CMJ a ensuite débattu pour choisir entre la construction d'un City stade ou celle d'un Pumptrack. Les avantages et inconvénients de chaque réalisation ont été listés. Aucun des 2 projets ne remporte une majorité. Ce sujet mérite réflexion, le CMJ en redébattra.

CITY STADE		PUMPTRACK	
Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients
* Qualité de jeu * Touche un plus large public car multi activité * Plus convivial car de plus petite taille	* Budget * Incivilités * 1 activité à la fois * bruyant	* accueil de visiteurs (touristes, autres communes) * trottinettes, vélo, VTT * jeux en collectif qui favorisent les échanges * structure unique en Suisse Normande	* budget * prend de la place * bruyant * dangereux * matériel à avoir et à apporter * coût d'entretien car s'abîme très vite

Monsieur le maire a demandé aux membres du CMJ qui le pouvaient d'être présents à la cérémonie du 8 mai. De nombreux jeunes se sont déplacés.

Projets travaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que

↳ L'entreprise chargée de remettre aux normes le busage de la Faverie pense que les travaux qui ont été faits sont plutôt cohérents

↳ L'isolation sous toiture de la gendarmerie doit être fait.

↳ L'appel d'offres du logement de la Poste : des retours ont eu lieu. Nous avons 2 devis pour la menuiserie extérieure. La date butoir est le 23 mai prochain, la commission travaux pourra se réunir fin mai pour choisir les entreprises. L'enveloppe travaux, aux vues des premiers devis, ne devrait pas être dépassée.

↳ L'appel d'offre pour le chauffage de la salle socioculturelle a été mis en ligne le 28 avril : 3 entreprises ont déjà retiré le dossier concernant la tranche ferme. La tranche optionnelle reste réalisable par un artisan local.

Questions diverses

↳ Le boucher ne souhaite plus acheter la boucherie

↳ L'adressage de la commune : La Poste nous demande d'ajuster les numéros sinon elle se propose de la faire pour un coût d'environ 3000 €.

↳ L'accueil des Ukrainiens, à la MCE, a été fait le 5 mai dernier avec la presse

↳ Les portes de l'Eglise (en face du monument aux morts) ont besoin d'être repeintes.

↳ Equipe qui dé plante les bulbes : le 23 mai à 10H00 Mme Lebas, M. Morand, M. Bourguignon et M. Carville.

↳ Demande de création d'un parking rue du Beau Site, au niveau du terre-plein central.

↳ Demande de création de ligne jaune pour empêcher le stationnement sauvage rue du Beau Site

↳ Les pompiers organisent un bal du 14 juillet.

↳ Une question sur l'arrivée d'un médecin avant le départ en retraite du Dr Jardin est posée. Monsieur le Maire répond que la municipalité est en contact avec des professionnels de santé qui sont intéressés pour s'installer à Clécy et que les pourparlers avancent.

Fin de la séance à 21H40